



3. INNOVATION SOCIALE

L'approche socioterritoriale de l'innovation sociale, privilégiée dans de nombreux travaux de recherche francophones (au Québec, en France et en Belgique), dont ceux de l'Institut Godin (Besançon, Chochoy, 2019 ; Besançon, Chochoy, Guyon, 2013), « met plutôt l'accent sur la nature collective des processus et des produits de l'innovation sociale » (Bouchard, 2011, p. 6). Elle insiste également sur son ancrage territorial, ainsi que sur la transformation sociale dont elle est porteuse. Dans cette conception institutionnaliste, l'innovation sociale vise en effet à générer de « nouvelles pratiques, règles ou normes capables de transformer la société » (Richez-Battesti, Petrella, Vallade, 2012, p. 22). Dans cette perspective, l'aspiration sociale apparaît comme un élément clé de la transformation sociale.

Cette volonté de transformation concerne les rapports sociaux de production, de consommation, mais aussi de genre et de classe (Richez-Battesti, Petrella, Vallade, 2012) et s'incarne dans des pratiques en rupture avec les pratiques existantes ou habituelles dans un contexte donné (Chambon, David, Devevey, 1982 ; Cloutier, 2003). Cette rupture contextualisée apparaît essentielle pour appréhender la nouveauté de l'innovation sociale qui représente une solution hors normes reposant sur des pratiques qui peuvent être aussi bien nouvelles que passées dès lors qu'elles permettent de faire autrement que d'ordinaire. Aussi, « L'innovation sociale est immatérielle. Elle fait essentiellement référence à des "façons de faire", des actions, des pratiques. Elle s'oppose donc à la notion de produit. L'innovation sociale se fait novatrice parce qu'elle représente une solution hors normes dans le contexte donné » (Chambon, David, Devevey, 1982 ; Cloutier, 2003, p. 9).

L'approche socioterritoriale met également en exergue le processus collectif ascendant qui prend forme sur les territoires à partir de la participation d'acteurs multiples, créant ainsi les conditions d'« un système d'innovation localisé, au sens d'organisation des coopérations entre acteurs sur un territoire donné » (Richez-Battesti, Petrella, Vallade, 2012, p. 22). Contrairement à l'entrepreneuriat social qui insiste sur le leadership individuel, la solution est ici co-construite par un collectif d'acteurs, souvent de nature hétérogène et incluant les bénéficiaires, partageant une aspiration sociale et recherchant une action plus systémique sur un territoire donné qui fait sens pour eux. L'aspiration sociale est une vision idéale de l'avenir, d'un futur souhaitable ; elle met en mouvement un groupe d'acteurs qui peuvent alors se coordonner pour se rapprocher de cette aspiration qu'ils se sont construits de manière projective. Ce processus de coconstruction mêle à la fois l'idéation, l'imagination et la créativité, et s'objective à travers le « projet » collectif. Dans cette conception de l'innovation sociale, les principes économiques sont fondamentalement pluriels. L'impulsion réciproque est première, elle permet d'activer des ressources redistributives et de générer des activités économiques marchandes.

Enfin, dans l'approche socioterritoriale, la diffusion de l'innovation sociale se produit à travers différentes modalités, telles que l'apprentissage ou l'essaimage par traduction (Besançon 2015). Celles-ci témoignent de processus complexes d'appropriation et de territorialisation (Fontan, 2008) qui nous amènent à appréhender la diffusion comme un processus de changement multiforme (Besançon 2015), endogène, car indissociable de sa dimension collective.

Les éléments caractéristiques de l'innovation sociale



Source : Institut Godin, 2019

Références bibliographiques

- Besançon, E. (2015), « La diffusion de l'innovation sociale, un processus de changement multiforme. Une illustration à partir d'une recyclerie », *Sociologies pratiques*, n°31, p. 31-40.
- Besançon, E., Chochoy, N. (2019), « Mesurer l'impact de l'innovation sociale : quelles perspectives en dehors de la théorie du changement ? », *RECMA*, n° 352, p. 42-57.
- Besançon, E., Chochoy, N., Guyon, T. (2013), *L'innovation sociale. Principes et fondements d'un concept*. Collection L'Esprit économique, Série Economie et Innovation, L'Harmattan.
- Bouchard, M.-J. (dir.) (2011), *L'économie sociale vecteur d'innovation : l'expérience du Québec*, Presses de l'Université du Québec.
- Chambon, J.-L., David, A., Devevey, J.-M. (1982), *Les innovations sociales*, Presses universitaires de France.
- Cloutier, J. (2003), « Qu'est-ce que l'innovation sociale ? », *CRISES, Collection Études théoriques*, n° ET0314, novembre.
- Fontan, J.-M. (2008), « Développement territorial et innovation sociale : l'apport polanyien », *Interventions Economiques*, n° 38.
- Richez-Battesti, N., Petrella, F., Vallade, D. (2012), « L'innovation sociale, une notion aux usages pluriels : quels enjeux et défis pour l'analyse ? », *Innovations*, vol. 2(38), p. 15-36.